

Le curling au Québec entre 1870 et 1920. Une exclusion discrète des milieux francophones et ouvriers

Curling in Quebec, 1870-1920: A Discrete Exclusion of the Francophone Working Classes

Pierre Richard

Volume 9, numéro 2, 2006

Pratiques culturelles et classes populaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000881ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Richard, P. (2006). Le curling au Québec entre 1870 et 1920. Une exclusion discrète des milieux francophones et ouvriers. *Globe*, 9(2), 91–108.
<https://doi.org/10.7202/1000881ar>

Résumé de l'article

En tant que nouveau produit culturel du dernier tiers du XIX^e siècle, le sport pose le problème de son accessibilité. Pour cet article, nous avons décidé d'examiner un des premiers sports à naître au Canada, le curling. De notre recherche, il ressort que la participation des Canadiens français et du milieu ouvrier n'est pas équivalente à leur poids démographique. Un mécanisme de sélection des adeptes par cooptation aura tenu en marge des clubs tous ceux qui ne participaient pas au réseau de la bourgeoisie anglo-britannique du Québec. Le phénomène s'apparente à du favoritisme, une forme d'exclusion discrète.

Le curling au Québec entre 1870 et 1920. Une exclusion discrète des milieux francophones et ouvriers

Pierre Richard

Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé – En tant que nouveau produit culturel du dernier tiers du XIX^e siècle, le sport pose le problème de son accessibilité. Pour cet article, nous avons décidé d'examiner un des premiers sports à naître au Canada, le curling. De notre recherche, il ressort que la participation des Canadiens français et du milieu ouvrier n'est pas équivalente à leur poids démographique. Un mécanisme de sélection des adeptes par cooptation aura tenu en marge des clubs tous ceux qui ne participaient pas au réseau de la bourgeoisie anglo-britannique du Québec. Le phénomène s'apparente à du favoritisme, une forme d'exclusion discrète.

Curling in Quebec, 1870-1920: A Discrete Exclusion of the Francophone Working Classes

Abstract – As a cultural product of the last third of the 19th century, sports pose the problem of their accessibility. To address it, we chose to examine one of the first sports to be born in Canada: curling. From our research, it appears that French-Canadians as well as the working class did not enjoy a level of participation equivalent to their demographic share. A mechanism to select talent through cooptation would have kept all those who did not participate in the bourgeois Anglo-British circles of Quebec at the margins of the clubs. The phenomenon is related to favoritism, a discrete form of exclusion.

Avant 1870, le sport existe au sein de la société globale comme un phénomène marginal, avec une présence quelque peu aléatoire. Les trente dernières années du XIX^e siècle vont offrir un tout autre tableau. À l'intérieur de l'Empire britannique, le sport suscite l'attention de toutes les couches de la société. L'Amérique du Nord et le Canada ne sont pas en reste. La mobilité des personnes et les échanges fréquents avec la Grande-Bretagne et les États-Unis placent la société québécoise dans une

Pierre Richard, « Le curling au Québec entre 1870 et 1920. Une exclusion discrète des milieux francophones et ouvriers », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 2, 2006.

position privilégiée pour faire une bonne réception au sport. La décennie de 1870 est en fait celle de l'éclosion du phénomène sportif tant par le nombre d'adeptes que par la diversité des activités. Sous quelles conditions connaît-il ce premier enracinement ? Il faut d'abord constater que le sport existe en concomitance avec les phénomènes de l'industrialisation et de l'urbanisation. Dans la vie urbaine, la multiplication des occasions de contact impose une nécessaire réserve, une superficialité de l'échange. La distance sociale serait, selon les travaux de Robert Park¹, la condition sous-jacente de la sociabilité en milieu urbain. Parce qu'il provoque spontanément un partage d'émotions entre des individus, le sport deviendrait dans ce contexte le moyen par excellence pour lutter contre cette superficialité. La recherche de relations vraies et intimes entre les individus peut être considérée comme un des facteurs de l'essor des sports, dont le curling, à la fin du XIX^e siècle ; nous y avons décelé une piste prometteuse de recherche et de réflexion. Il devenait à propos d'examiner comment la sociabilité sportive allait s'exprimer à la fin de ce siècle et au début du suivant. D'ailleurs, Yvan Lamonde rappelle l'importance que prend le phénomène dès la décennie 1860, alors que « se met en place une sociabilité inédite et aux formes variées² ». Une transformation véritable se produit puisqu'on délaisse les lieux de sociabilité culturelle, selon les termes de l'auteur, afin de faire connaissance avec des regroupements associés moins aux débats d'idées et aux polémiques qu'au loisir, au théâtre, au spectacle et, bien entendu, au sport. Parmi les nombreuses activités en émergence, tant hivernales qu'estivales, le curling a attiré notre attention³ : il faut y reconnaître un caractère social particulièrement riche. De plus, tout en constituant l'un des sports les plus anciens en Amérique du Nord, il offrait un corpus documentaire substantiel.

Le sport en général fait sentir sa présence d'une façon bien tangible, mais les Québécois qui assistent au phénomène sont loin de former un

1. Robert E. PARK et Ernest W. BURGESS, *Introduction to the Science of Sociology*, Third Edition, Chicago, University of Chicago Press, 1969 [1921], p. 311.

2. Yvan LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 402.

3. Pierre RICHARD, « Une histoire sociale du curling au Québec, de 1807 à 1980 », thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières, 2006.

monolithe. S'il entre dans le quotidien, s'il touche⁴ toutes les couches de la société, sa pénétration se fait à des degrés divers selon les acteurs en présence. L'historiographie du sport a déjà soulevé quelques problématiques intéressantes à l'égard des acteurs du sport de l'époque ; l'une d'entre elles concerne l'exclusion de certaines catégories sociales. En effet, dans une réflexion sur l'amateurisme, Alan Metcalfe⁵ utilise le terme « discrimination », une exclusion fondée sur la richesse, l'éducation, la religion, la race, la classe sociale. Il mentionne qu'autour de 1914, dans les clubs de sport à caractère huppé comme ceux de yachting ou de golf, la discrimination sociale est « flagrante et ouverte⁶ ». Il reste à savoir si une forme d'exclusion a eu cours en curling et comment elle a pu s'exercer. Sur le plan conceptuel, les travaux de Marc Lavoie⁷ sur la discrimination dans le milieu sportif nous fournissent un éclairage suffisant. S'inspirant des sciences économiques, cet auteur propose une typologie selon trois sources possibles : discrimination directe, discrimination statistique et discrimination systémique. La première forme, la discrimination directe, reflète les préférences des individus et peut s'exprimer soit par une aversion ouverte contre un certain groupe, soit par le favoritisme, c'est-à-dire le fait de privilégier les gens de la même origine sociale. Les conséquences sont les mêmes, mais, socialement, le favoritisme apparaît plus acceptable parce que plus discret, plus dissimulé, moins brutal. La discrimination statistique découle d'une connaissance incomplète ou déficiente des décideurs à

4. Même si les classes populaires ont peu d'accès direct à la pratique sportive, elles sont tout de même témoins du phénomène en tant que spectatrices.

5. Les travaux d'Alan Metcalfe sur le sport à Montréal au XIX^e siècle sont abondamment reconnus et cités dans des ouvrages plus récents, comme ceux de Don Morrow et de Bruce Kidd : Don MORROW et al., *A Concise History of Sport in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1989 ; Bruce KIDD, *The Struggle for Canadian Sport*, Toronto, University of Toronto Press, 1995.

6. Alan METCALFE, « L'expansion du sport organisé et le développement de l'amateurisme au Canada de 1807 à 1914 », Jean HARVEY et Hart CARLETON (éd.), *Sport et pouvoir. Les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 47.

7. Marc LAVOIE, *Désavantage numérique. Les francophones dans la LNH*, Hull, Vents d'Ouest, 1998, p. 21.

l'égard d'un groupe donné. Elle peut être involontaire ou résulter d'une attitude délibérée basée sur les préjugés et l'ignorance. La discrimination systémique naît de règles ou de traditions dont le but n'est pas d'exclure un groupe de façon intentionnelle. Toutefois, elle implique une question : la mesure est-elle justifiée ou procède-t-elle d'un rapport de force ? Certaines règles ont été mises en place justement parce qu'elles favorisaient le groupe dominant⁸.

Dans un mémoire de maîtrise portant sur le Montreal Curling Club de la première moitié du XIX^e siècle, Robert W. Simpson⁹ indique que les adeptes de ce club montréalais ne se recrutent qu'au sein de la bourgeoisie anglo-britannique. Les Canadiens français ainsi que le milieu ouvrier sont absents de ce paysage sportif. Ce constat oriente déjà le questionnement. Si ces deux groupes n'ont pas eu une participation équivalente à leur poids démographique dans la société, qu'advient-il pendant la période 1870-1920 ? Sans le détacher de la toile de fond des rapports généraux entre francophones et anglophones, peut-on penser que le curling a permis de tisser des liens entre deux communautés qui habituellement se rencontrent peu ? De plus, le sport naissant au XIX^e siècle joue un rôle de marqueur social : il appartient à la frange élitiste de la société. Cependant, avant la Première Guerre, plusieurs activités amorcent un glissement vers les strates inférieures. Dans un pareil contexte, le curling reflétera-t-il une ouverture à l'égard d'une majorité de citoyens ?

Vie associative du curling entre 1870 et 1920

C'est à l'aide des recueils¹⁰ reliés du Royal Caledonian Curling Club d'Écosse (RCCC), sortes de rapports annuels contenant la liste des clubs et les noms des curleurs québécois de 1840 jusqu'à 1939, qu'il a été pos-

8. *Ibid.*

9. Robert W. SIMPSON, « The Influences of the Montreal Curling Club on the Development of Curling in the Canadas 1807-1857 », mémoire de maîtrise, Western University, 1980.

10. Ces recueils sont conservés au siège social de l'organisme à Édimbourg.

LE CURLING AU QUÉBEC ENTRE 1870 ET 1920

sible de décrire l'évolution du sport au cours de cette période. En 1870, les amateurs de curling peuvent compter sur quatre clubs bien constitués ayant plus de vingt ans d'existence. Toutefois, entre 1860 et 1880, le nombre d'établissements québécois ne fait que stagner : Montréal en conserve trois, mais la région de Québec doit recentrer ses activités autour d'un seul regroupement¹¹. Le déclin relatif de Québec, sa perte d'influence politique et le faible accroissement de sa population globale et anglophone expliquent la décroissance. Dans le reste du Québec, la situation évolue avec lenteur. Buckingham s'éclipse après une quinzaine d'années d'existence, Trois-Rivières (1875) et Sherbrooke (1880) prennent le relais. En comparaison, l'Ontario et les Maritimes connaissent une bonne croissance qui ne s'étend jamais au Québec. En effet, l'Ontario compte 62 clubs en 1879-1880, et les Maritimes possèdent 14 établissements, dont 8 en Nouvelle-Écosse, soit le même nombre qu'au Québec. Cette croissance s'explique en partie par le fait que ces provinces sont très majoritairement anglophones et comptent de nombreux foyers de peuplement écossais, communauté qui a initié et pratiqué ce sport au Canada tout au long du XIX^e siècle. Par exemple, en 1852, on a estimé la population d'origine écossaise dans le Haut-Canada à 76 000 personnes¹². C'est cinq fois plus que dans le Bas-Canada.

Entre 1880 et 1900, le paysage du curling va tout de même s'animer. Montréal double son effectif avec la venue des clubs Heather de Westmount (1887), St. Lawrence (1892) et St. Andrews (1898). En périphérie de la métropole, le club de Lachine voit le jour en 1894 et celui de Valleyfield en 1900. Un peu plus au sud, près de Châteauguay, le curling connaît aussi un essor. Bien que les clubs n'impressionnent jamais par le nombre de leurs membres, ne regroupant souvent que quelques dizaines de joueurs, le phénomène suscite de l'intérêt puisqu'on assiste à la naissance d'une première série de regroupements en milieu rural. La Rive-Sud de Montréal est la première région en dehors de Montréal et de Québec à structurer un programme de curling.

11. Elle avait pu compter sur trois clubs au cours de la décennie de 1850.

12 Charles W. DUNN, « Scottish Origin, People of », *Encyclopedia Canadiana*, vol. 9, Toronto, Grolier, 1977, p. 247-249.

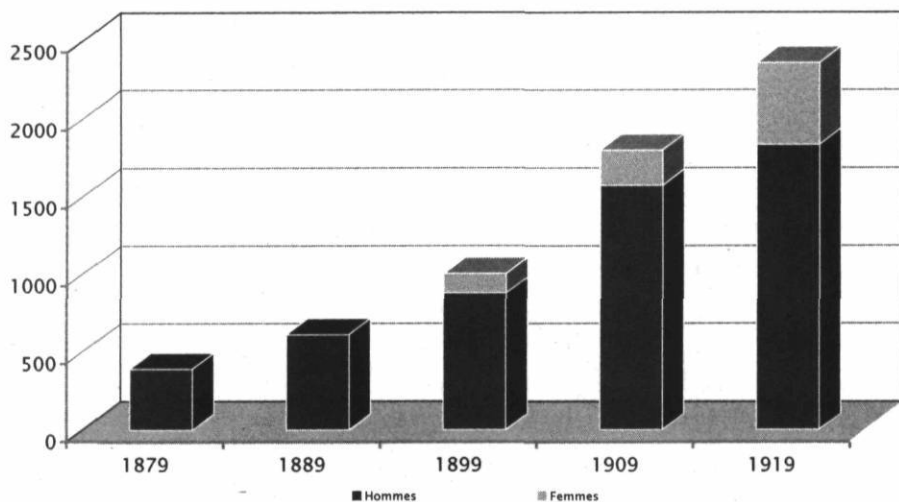
À compter de 1891, Québec retrouve un deuxième établissement avec la fondation du club Victoria. En Outaouais, deux clubs sont identifiés : Lachute et Buckingham, relancé après une longue pause d'une trentaine d'années. En comparaison avec d'autres sports comme la raquette, les clubs de curling ont été particulièrement stables, ce que confirment les premières décennies du xx^e siècle. Tous les clubs membres du RCCC en 1900 le sont toujours en 1920. D'une quinzaine d'établissements au début du siècle, le curling connaît une croissance modeste, mais soutenue et atteint le nombre de 26 en 1920. On note aussi à ce moment un début d'effervescence en Mauricie. Afin d'obtenir une image encore plus précise de la situation, il nous a semblé opportun d'examiner l'évolution de la population totale des curleurs (figure 1, page suivante). Ce qui retient l'attention en premier lieu, c'est une forte croissance du nombre d'adeptes au cours de la première décennie du xx^e siècle. Ainsi, la clientèle masculine va presque doubler. La pente de la courbe s'infléchit légèrement dans la seconde décennie. Un certain nombre de curleurs sont à la guerre, mais la participation accrue des femmes au cours de cette période vient soutenir la croissance. Dans l'ensemble, c'est toujours Montréal qui donne le ton¹³. Il faut dire que la métropole connaît en ce début de siècle un développement remarquable. De plus, la communauté britannique de l'île de Montréal double sa population entre 1871 et 1901, passant approximativement de 55 000 à 114 000 habitants. Elle représente toujours en 1901 31,6 % de la population totale de l'île¹⁴.

13. En accord avec Metcalfe, qui affirme que ce sont des communautés de 100 000 personnes et plus – Montréal et Toronto – qui organisent et développent le sport à ce moment (Alan METCALFE, *Canada Learns to Play. The Emergence of Organized Sport, 1807-1914*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987, p. 53).

14. Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain. Tome I, de la Confédération à la Crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 62.

LE CURLING AU QUÉBEC ENTRE 1870 ET 1920

FIGURE 1
EFFECTIF GLOBAL DES ADEPTES 1879-1919



(Source : Pierre Richard, « Une histoire sociale du curling au Québec, de 1807 à 1980 », thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières, 2006, f. 219.)

Le curling trouve donc au sein des villes un terreau propice à son développement, comme l'illustre le tableau 1. Le pourcentage des joueurs en milieu urbain atteint 95 % de l'ensemble autour de 1920.

TABLEAU 1
LISTE DES CLUBS EN MILIEU URBAIN EN 1919

CLUB	LOCALISATION	NOMBRE TOTAL	POPULATION DE LA VILLE ¹⁵
Montreal Curling Club	Île de Montréal	336	991 768
Heather Curling Club	Île de Montréal	188	
Thistle Curling Club	Île de Montréal	183	
Caledonia Curling Club	Île de Montréal	136	
St. Lawrence Curling Club	Île de Montréal	130	
Outremont Curling Club	Île de Montréal	125	
St. Andrews Curling Club	Île de Montréal	95	
Lachine Curling Club	Île de Montréal	116	
Montreal West Curling Club	Île de Montréal	55	
Victoria Curling Club	Québec	127	95 193
Quebec Curling Club	Québec	88	
Sherbrooke Curling Club	Sherbrooke	123	23 515
Three Rivers Curling Club	Trois-Rivières	90	22 267
Shawinigan Curling Club	Shawinigan	27	10 625
Valleyfield Curling Club	Valleyfield	15	9 215
St. John's Curling Club	Saint-Jean-Iberville	23	7 734
Granby Curling Club	Granby	98	6 785

(Source : Pierre Richard, *op. cit.*, p. 220.)

L'entrée timide des francophones

À cette époque, la vie montréalaise illustre de façon éloquente ce que sont « le cloisonnement institutionnel et le développement séparé¹⁶ »,

15. Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *op. cit.*, p. 474. Le critère de la population (3 000 habitants et plus) détermine le statut de ville.

16. Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 164.

LE CURLING AU QUÉBEC ENTRE 1870 ET 1920

pour utiliser les termes de Paul-André Linteau. En effet, ce dernier affirme qu'avant 1930, les élites des communautés ethniques anglaise, française, irlandaise et écossaise ne cherchent pas les rapprochements. Autrement dit, on retrouve des divisions qui surviennent sur une base tantôt linguistique, tantôt religieuse.

À l'exception de quelques activités charnières comme les courses de chevaux¹⁷, le baseball¹⁸ et la raquette¹⁹, qui font leur apparition plus tôt dans le paysage sportif francophone, l'historiographie du sport situe les débuts d'une appropriation des activités sportives par les Canadiens français dans la dernière décennie du XIX^e siècle. On voit alors se constituer différents clubs sportifs à majorité francophone. L'Association athlétique d'amateurs, Le National (AAAN), le pendant de la Montreal Amateur Athletic Association (MAAA) anglophone, devient le premier organisme multisport des Canadiens français à Montréal²⁰. Le milieu sportif n'échapperait donc pas à cette réalité du cloisonnement institutionnel.

Qu'en est-il du curling ? Reflète-t-il ces divisions sur le plan ethnique avec des clubs à dominance écossaise, irlandaise ou canadienne-française ? Les Écossais constituent un noyau significatif des membres de clubs tout en se fondant dans la grande famille britannique, où les origines anglaise et irlandaise sont aussi présentes. Encore une fois, les *Annuaire* du RCCC nous fournissent une matière détaillée permettant l'étude de la composition ethnique des clubs. À partir des listes de membres, nous avons dénombré les noms à consonance française ou anglaise. Le patronyme a semblé un indicateur suffisamment fiable pour constituer une représentation valable des deux groupes ethniques. Par la suite, une moyenne du pourcentage des francophones a été établie selon un intervalle de lecture de cinq ans environ (tableau 2).

17. Donald GUAY, *Histoire des courses de chevaux au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 1985.

18. Jean-Marc PARADIS, *100 ans de baseball à Trois-Rivières*, Trois-Rivières, 1989.

19. Hugh W. BECKET, *Winter Sports 1883-84. Snow Shoe and Skating Races, Hockey and Curling Matches*, Montréal, Becket Bros Printers, 1884.

20. Gilles JANSON, *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*, Guérin, Montréal, 1995.

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Entre 1860 et 1900, quelques noms à consonance française commencent à apparaître sur la liste des clubs, mais ce total stagne autour d'un maigre 3 %.

TABLEAU 2
PROPORTION DES FRANCOPHONES
AU SEIN DE L'ENSEMBLE DES CLUBS DE CURLING QUÉBÉCOIS (1863-1919)

ANNÉE	NOMS À CONSONANCE FRANÇAISE	NOMBRE TOTAL DE JOUEURS	% DE FRANCOPHONES
1863	9	229	3,9 %
1867	6	247	2,4 %
1871	3	301	1,0 %
1878	13	402	3,2 %
1883	18	407	4,4 %
1888	7	534	1,3 %
1893	15	641	2,3 %
1898	25	852	2,9 %
1903	26	907	2,9 %
1908	76	1 477	5,1 %
1913	112	1 798	5,4 %
1919	113	1 766	6,2 %

(Source : Pierre Richard, *op. cit.*, p. 248.)

En 1878, sur 13 francophones répertoriés, 11 proviennent du club de Trois-Rivières. Ainsi, au sein de ce club, c'est près du tiers de l'effectif qui est canadien-français. Pourrait-on croire à un décollage chez les francophones de cette ville et même à la création éventuelle d'un lieu identitaire ? Non. À compter de 1885, le club de Trois-Rivières s'éclipse pour un bon moment et il ne refait surface qu'au début de la décennie 1910.

LE CURLING AU QUÉBEC ENTRE 1870 ET 1920

Le taux général de participation augmente légèrement au début du ^{xx}^e siècle, avec un ratio de 1 francophone pour 20 anglophones. Malgré tout, quelques Canadiens français parviennent à s'illustrer. Ainsi, on a retenu les succès de Benjamin Rousseau, de Québec, au début des années 1860 et de son compatriote J. G. Bruneau autour de 1890, puis de Roméo Langlais et de René H. Fortier dans les premières décennies du ^{xx}^e siècle. À titre de personnalités éminentes, les noms de Rodolphe Forget, Louis-Joseph Forget, Joseph Alcide Chaussé et Charles Hector Dussault apparaissent au tableau des curleurs. Devrait-on alors considérer le curling comme une exception au phénomène du cloisonnement institutionnel sur une base ethnique ? En raison de la faible participation des francophones, qui s'assimilent entièrement à l'institution anglo-britannique, nous ne percevons pas de brèche significative dans les rapports ethniques.

Il faut cependant examiner plus à fond les causes de leur participation très mitigée entre 1870 et 1920. La question pourrait être formulée en ces termes : pour quelles raisons la bourgeoisie francophone ne participe-t-elle pas davantage à cette activité ? On ne peut répondre à cette interrogation sans considérer l'état du rapport de force entre francophones et anglophones à cette époque. Après la relative accalmie qui suit la naissance du Canada, une série d'événements politiques vient semer les premiers doutes dans l'esprit de l'élite canadienne-française : les crises scolaires du Nouveau-Brunswick (1871), du Manitoba (1890-1896) et de l'Ontario (1912), le sort réservé à Riel (1885) et la participation aux guerres impériales (1899) rappellent que, depuis la Confédération, le périmètre d'influence politique des francophones ne s'étend plus au-delà des frontières du Québec. La crise de la conscription de 1917 est encore une question qui divise les deux groupes linguistiques. Pourrait-on s'attendre à des rapports plus harmonieux, à des rapprochements entre des communautés plus petites qui se côtoient au quotidien, comme c'est le cas à Châteauguay ou dans la région de l'Outaouais ? L'ancien ouvrage de Peter Sellar²¹ fournit quelques indices sur l'état d'esprit de la communauté anglophone québécoise habitant en dehors des grands centres :

21. Peter SELLAR, *The History of the County of Huntingdon and of the Seigniories of Châteauguay and Beauharnois*, Huntingdon, The Canadian Gleaner, 1888.

ces citoyens ressentent beaucoup de frustrations, ils ont l'impression d'avoir été floués et placés en minorité. Leur allégeance et leur fidélité à la Couronne britannique ne leur confèrent pas un sort meilleur que celui des francophones qu'ils ont combattus durant les Rébellions (1837-1838). Avec la création d'un parlement provincial, les Canadiens français sont rentrés en grâce et détiennent maintenant un statut majoritaire à l'intérieur des frontières du Québec. C'est un peu la même atmosphère qui prévaut dans l'Outaouais. Sous le couvert de relations exemplaires de bonne entente – ce que Pierre-Louis Lapointe a qualifié d'« utopie bonententiste » – se dissimule près d'un siècle de tensions et de luttes ethniques du côté de Buckingham et dans la Basse-Lièvre²², entre 1850 et 1950.

Ce contexte explique donc partiellement le faible taux de participation des francophones. D'autre part, un mécanisme de sélection des membres par cooptation aura eu pour effet d'engendrer une forme de discrimination directe à leur égard. « Principe formel d'une importance incomparable²³ », la cooptation permet au groupe de n'absorber que les éléments qui lui conviennent. Elle fait en sorte que la vie associative peut se prolonger sur un horizon de temps presque infini, tout en conservant au groupe toute son homogénéité. Ce favoritisme ne pouvait bénéficier qu'à quelques bourgeois ou notables canadiens-français qui s'intégraient au cercle social de la bourgeoisie anglo-britannique, ce qui n'empêche pas que la timide présence canadienne-française soit soulignée²⁴ à l'occasion par les participants anglophones.

22. Pierre-Louis LAPOINTE, *Les Québécois de la bonne entente*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 336.

23. Georg SIMMEL, *Sociologie. Étude sur les formes de socialisation*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 501.

24. Un extrait de journal de l'époque en témoigne : « *Our sister club was warmly responded to by Mr. Dennistoun of the Montreal Club, Mr. R. M. Esdaile of the Thistle Club and Mr. Farmer of the Three Rivers Club who stated that there were 15 active French Canadian Members in the Three Rivers Club.* » (« Monsieur Dennistoun du Montreal Club, monsieur R.M. Esdaile du Thistle Club et monsieur Farmer du Three Rivers Club ont chaleureusement répondu à notre club frère, et ce dernier nous a affirmé que le Three Rivers Club comptait quinze membres actifs canadiens-français. » [je traduis]) (*Daily Witness*, 21 février 1881.)

Une dernière question se pose : y aurait-il lieu de penser que les francophones rejettent le curling parce qu'ils l'identifient à la culture anglo-saxonne, et que tout ce qui est dans cette culture est perçu comme une menace à leur identité et à leur survie ? Si tel avait été le cas, c'est une bonne partie du domaine du sport qu'ils auraient rejetée. Au contraire, nos premières observations concernant la raquette, le baseball et les courses de chevaux vont dans le sens d'une forme d'acculturation, d'une réception relativement rapide des valeurs sportives. C'est donc ailleurs qu'il faut rechercher une explication à ce faible taux de participation. Mais enfin, si la bourgeoisie francophone n'exprime pas une aversion particulière à l'égard du curling, pour quelle raison ne se donne-t-elle pas un lieu de pratique bien à elle, comme elle l'a fait pour la raquette ? Le taux de participation aurait certainement fait un bond en avant. À Montréal, un réseau bien établi de clubs va faire en sorte que les quelques dizaines²⁵ de Canadiens français intéressés par le curling vont se fondre dans les établissements anglophones. On n'atteindra jamais à cette époque la masse critique permettant de se donner un premier lieu identitaire. Sans lieu d'appartenance dans une ville comme Montréal, le curling chez les francophones était condamné à se développer avec lenteur.

Composition sociale des clubs : peu d'espace pour les strates inférieures

Avant 1870, rappelons-le, le curling a été pratiqué majoritairement par une classe bourgeoise issue du monde des affaires et des professions libérales. Au cours de la période 1870-1920, il fallait donc chercher à savoir si, dans leur composition sociale, leurs fréquentations, leurs manières d'être, les adeptes du curling allaient rester identiques aux générations précédentes. Les *Minutes Books* des clubs et les articles de journaux sont révélateurs à ce sujet²⁶.

25. Les données de l'année 1913 sont révélatrices à ce sujet. Sur 112 noms à consonance française répertoriés, 36 seulement proviennent des clubs de l'île de Montréal.

26. Dans le *Montreal Daily Star*, *The Gazette*, le *Montreal Herald* et le *Quebec-Chronicle*.

En premier lieu, la composition sociale des clubs de l'époque a fait l'objet d'une recherche particulière²⁷. Celle-ci révèle que, entre 1860 et 1900, on retrouve au sein des établissements des employés de bureau, teneurs de livres, commis, vendeurs, ainsi que quelques représentants des métiers de la construction et des petits commerçants, bouchers ou boulangers. Ces professions moins prestigieuses peuvent représenter entre 20 % et 30 % de l'effectif total. Les ouvriers d'usine brillent par leur absence. Ces résultats s'accordent en partie avec ceux de Metcalfe²⁸. En effet, à l'intérieur de la MAAA de 1900, ce dernier a identifié une présence et une influence forte des cols blancs, « *a solid mercantile middle class*²⁹ », en incluant dans cette catégorie les professions de commis, de vendeur et de teneur de livres. De plus, il affirme que la frange la plus élitiste de la société montréalaise présente au sein de la MAAA en 1860 n'y participe plus en 1900. Par rapport à cet aspect, on peut se demander si le curling suit la même tendance. D'emblée, on serait porté à croire qu'après une soixantaine d'années d'existence véritable³⁰, le curling, au même titre que d'autres sports, connaît une diffusion plus importante. Mais c'est plutôt l'inverse qui se produit. Au lieu de s'ouvrir à la classe ouvrière, ce sport concentre de plus en plus ses effectifs autour d'une élite sociale.

Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier les données biographiques de personnalités bien en vue du XIX^e siècle³¹. Appartenant à la haute

27. Pierre RICHARD, *op. cit.*, p. 233-241. À partir de la liste des membres tirée des *Annuaire*s du RCCC et de différents annuaires qui précisent à cette époque la profession des personnes, nous avons procédé à un appariement du nom et de la profession. Nous nous sommes ensuite inspiré des grilles de classement développées par Gérard BOUCHARD (Gérard BOUCHARD, *Tous les métiers du monde*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996) afin de répartir les professions selon les catégories suivantes : professions libérales, gens d'affaires et travailleurs.

28. Alan METCALFE, « Organized Sport and Social Stratification in Montreal », Richard S. GRUNEAU et John G. ALBINSON [éd.], *Canadian Sport Sociological Perspectives*, Don Mills, Addison-Wesley, 1976, p. 83.

29. « une importante classe moyenne commerçante » [je traduis].

30. Même si le Montreal Curling Club a été fondé en 1807, le décollage véritable du curling se situe autour de 1840.

31. Voir William Henry ATHERTON, *Montreal from 1535 to 1914. Biographical*, tome III, Montréal, S.J. Clarke Publishing, 1914, 686 p. Une trentaine d'adeptes du curling ont été identifiés à partir de ce recueil biographique.

LE CURLING AU QUÉBEC ENTRE 1870 ET 1920

bourgeoisie de Montréal, des hommes d'affaires tels Hugh Allan, Donald Smith et George Drummond ont entretenu des liens significatifs avec le milieu du curling. Le sport attire toujours au début du ^{xx}^e siècle des noms prestigieux de la bourgeoisie des affaires. Nul besoin d'en compter un grand nombre au sein de chaque club : quelques figures illustres suffisent à rehausser l'image de marque.

Il existe encore un autre signe qui trahit l'appartenance à une classe, un habitus qui colle davantage à une élite de la société : la connivence entretenue par le monde du curling avec une certaine aristocratie politique, dont la principale tête d'affiche est le gouverneur général du Canada. Lord Dufferin, le troisième représentant de la reine en poste au Canada, prend l'initiative d'un parrainage important du curling en instituant une compétition en 1874. Lui-même passionné de sport, il se fait construire une piste couverte à Rideau Hall dès 1873. Du même coup, il fonde le Club de curling du gouverneur général. Une patinoire et une glissoire pour le toboggan sont aussi aménagées. Son approche aura valeur d'exemple auprès de ses successeurs. Au cours de la période 1870-1920, le personnage du gouverneur général devient donc un promoteur remarqué du fait sportif au Canada. Non seulement le curling, mais tous les autres sports profiteront de cette bienveillance et de cet encouragement. Autre anecdote sur l'état des rapports avec l'aristocratie : en 1869, le prince Arthur, le troisième fils de la reine Victoria, séjourne à Montréal pour un certain temps à titre de lieutenant du régiment des P.C.O. Rifles. C'est sous sa présidence d'honneur que les nouvelles installations du Caledonia Curling Club sont inaugurées³².

L'observation des manières d'être des participants, de ce qui façonne leur comportement quotidien et s'est incarné de longue date est encore révélatrice de la classe sociale. Bien qu'ils soient particulièrement affairés, ces adeptes du sport disposent de plus de flexibilité que la classe ouvrière dans l'organisation de leur temps de travail. Ils utilisent les soirées et la journée du samedi afin de s'adonner à leur passe-temps. S'ils le désirent, ils peuvent prendre congé en milieu de semaine ou en après-midi sans que le gousset n'en souffre. Les curleurs se déplacent en train

32. « Caledonia Curling Club », *Montreal Herald*, 16 décembre 1869.

pour leur loisir et le font à l'occasion sur de bonnes distances. Ils utilisent déjà le télégraphe pour organiser les matches. Ils tiennent les réunions du club sur leur lieu de travail, consignent avec précision leurs opérations dans des registres, entretiennent une correspondance abondante – quand ils ne mettent pas en prose, en vers ou en chanson l'univers du curling. Ils comptent donc sur des ressources financières telles qu'il est relativement aisé pour eux de prendre en charge la part la plus importante de leurs dépenses lors des compétitions. Dans ce contexte, aucune pression particulière ne s'exerce pour que la récompense de la victoire soit un prix en argent. Pendant que le débat de la rémunération fait rage au sein d'autres sports, dont le hockey et la crosse, au début du siècle, le curling demeure un fleuron de l'amateurisme, le bon élève de la puissante MAAA, préservé par son tissu social du pouvoir « malsain » d'un quelconque pactole.

Enfin, les usages de sociabilité confirment encore un peu plus cette appartenance de classe : l'ouverture et la fermeture de la saison se font à partir de cartons d'invitation ; les repas du samedi³³ se déroulent en présence d'un conférencier invité (personnalité triée sur le volet, ministre politique ou chancelier d'université) ; les banquets commémoratifs sont en fait des soirées relevées qui se déroulent dans de grands hôtels³⁴ ; l'hospitalité est fort généreuse à l'égard des Écossais³⁵ et des Américains lors des premières rencontres bilatérales.

À l'intérieur de cet espace de sociabilité qu'est le sport du curling, reste-t-il une place pour les milieux populaires ? En premier lieu, si l'on s'attache quelques instants aux coûts associés à la pratique du curling, aux revenus et au pouvoir d'achat des individus, il est possible d'inférer la classe sociale des participants. Les curleurs doivent d'abord fournir leurs propres instruments de jeu. Même si la dépense est non récurrente, une paire de fers³⁶ coûte environ 15 \$. Il en va autrement avec les droits

33. « Curling, Will Serve Luncheon », *The Gazette*, 17 janvier 1901, p. 2.

34. Scrapbook du Montreal Curling Club, coupure de presse de 1910 (ces scrapbooks se trouvent au Royal Montreal Curling Club).

35. John KERR, *Curling in Canada and the United States*, Édimbourg, Geo. A. Morton, 1904.

36. Il faut rappeler qu'à cette époque, au Québec, on joue avec une pièce de fer moulée de la forme d'une pierre de curling écossais.

LE CURLING AU QUÉBEC ENTRE 1870 ET 1920

de jeu, que l'on paie chaque année. Entre 1873 et 1885, la cotisation annuelle du club Caledonia passe de 5 \$ à 10 \$. Le travailleur moyen peut-il se permettre un tel débours? Les recherches de Sylvie Dufresne concernant le carnaval de Montréal répondent à cette question. S'inspirant des travaux antérieurs de Jean de Bonville, cette auteure situe approximativement le salaire moyen annuel du travailleur à 337 \$ au milieu de la décennie 1880³⁷. Les frais de subsistance (logement et nourriture) représentent entre 70 % et 80 % de ce total. Il ne resterait à la famille qu'une soixantaine de dollars pour de combler les autres besoins, les vêtements, le transport en commun, les produits d'hygiène et d'utilité courante. Voilà pourquoi il est improbable qu'un chef de famille, travailleur non spécialisé, puisse s'offrir un tel luxe. Toutefois, un ouvrier célibataire, par exemple un maçon, qui gagne entre 10 \$ et 12 \$ par semaine, ou un employé de bureau rémunéré avec régularité sur toute l'année, peut éventuellement supporter les coûts d'une participation au curling. Comme le sport nécessite une installation dans un lieu physique déterminé et engendre ainsi un coût de production, il existe une barrière presque infranchissable pour une certaine catégorie de gens.

Certes, il y a là un effet restreignant, mais il faut peut-être chercher ailleurs le motif de l'exclusion des classes populaires et le renforcement de ce phénomène au début du xx^e siècle. À bien des égards, le milieu du curling est plus qu'un sport : c'est aussi une forme aristocratique qui tend à préserver ses attributs, qui se pérennise en utilisant les moyens dont elle dispose, principalement la sélection par cooptation. En fait, il n'y a de place dans les clubs que pour quelques privilégiés gravitant autour de ce réseau social. Ce sont les gens exerçant une profession libérale qui réalisent alors les gains les plus importants. De la même façon qu'il s'est exercé chez les Canadiens français, ce mode de sélection a su tenir à distance la classe ouvrière.

Une sociabilité contrainte

Entre 1870 et 1920, la bourgeoisie anglophone de Montréal assume donc le leadership du curling au Québec. Avec une participation qui ne

37. Sylvie DUFRESNE, *op. cit.*, p. 94.

dépasse jamais 6 % du total des membres, les Canadiens français ont été bien minoritaires dans cette activité. Pendant que d'autres sports entament un glissement vers les strates inférieures, le curling demeure résolument élitiste. Le milieu en ouvrier est absent. Sans qu'il soient complètement laissés à l'écart, ces groupes sont donc représentés d'une façon très modeste qui ne correspond jamais à leur poids démographique dans la société.

Ces observations soulèvent la problématique de l'exclusion, de la discrimination. Selon la définition du *Robert*, la discrimination exprime l'idée de « séparer un groupe social en le traitant mal ». Dans l'opinion publique contemporaine, en faire preuve constitue un acte répréhensible, condamnable, toutefois mieux admis s'il s'exprime par le favoritisme. Il fallait donc user de prudence en abordant une telle question. De fait, en curling, un mécanisme rigide de sélection des membres dans un contexte de rareté des places a tenu en marge des clubs tous ceux qui ne participaient pas au réseau de la bourgeoisie anglo-britannique de Montréal. D'autres groupes sociaux comme les Irlandais catholiques de Griffintown ou les Amérindiens de Kahnawake n'ont pas eu davantage voix au chapitre. Toutefois, on ne pourra prétendre que le monde du curling a fait preuve d'une discrimination très bruyante à l'égard d'un groupe ou de l'autre. Nul besoin d'un écriteau, d'un coup de gueule ou d'une empoignade pour signifier l'interdiction de présence : le mécanisme discret de la cooptation a joué efficacement son rôle d'exclusion dans ce milieu social qui abhorre la vulgarité et la brutalité. Il faut ainsi conclure que la sociabilité au curling ne s'est pas exercée librement à cette époque. Elle a été contrainte.